

Mise en route du traitement par ENBREL^{MD}

Enliven^{MD}

VOTRE PROGRAMME DE SOUTIEN ENBREL

Un service gratuit de soutien et d'information sans obligation.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions!

Il est facile d'obtenir le soutien dont vous avez besoin.

Inscrivez-vous



Vous choisissez ce qui vous convient, et nous nous occupons du reste.

Trois façons toutes simples de s'inscrire :

- 1) Votre médecin peut vous inscrire (un exemplaire du formulaire d'inscription vous sera remis avec votre ordonnance)
- 2) **ou** vous pouvez composer le 1.877.9ENBREL
- 3) **ou** vous pouvez vous rendre sur le site www.enbrel.ca (DIN 02274728)

Prenez contact



Un représentant d'Enliven^{MD} vous appellera et laissera un message s'il ne parvient pas à vous joindre.

N'oubliez pas de rappeler... et de nous dire à quelle heure il est préférable de vous appeler, s'il y a lieu!

Discutez avec un conseiller en assurance



Un conseiller en assurance d'Enliven vous aidera à vérifier ce qui vous sera remboursé par votre/vos régime(s) d'assurance.

- Si votre/vos régime(s) d'assurance n'offre(nt) pas de couverture, nous discuterons des autres options dont vous pourriez bénéficier (p. ex. aide du gouvernement).
- Lorsque le remboursement sera confirmé et que vous serez prêt à commencer votre traitement par ENBREL, nous vous ferons parvenir une trousse de ressources gratuite expliquant comment instaurer le traitement par ENBREL.

Il est très utile de préparer votre premier appel :

- Munissez-vous des renseignements concernant votre assurance et celle de votre partenaire.
- Nous vous aiderons à remplir les documents exigés par votre compagnie d'assurance et prendrons les dispositions nécessaires pour que votre médecin les signe.

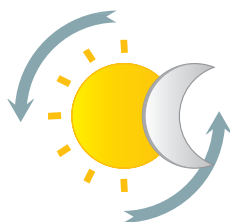
Planifiez une rencontre avec une infirmière



Faites exécuter votre ordonnance d'ENBREL à la pharmacie, et lorsque vous êtes prêt à commencer votre traitement, faites-le savoir à Enliven.

Une infirmière d'Enliven vous aidera à effectuer votre première injection si vous n'avez pas encore reçu l'aide de votre médecin. Votre médecin peut en faire la demande pour vous.

Appelez 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, si vous avez des questions, même anodines, à poser.



Un soutien à long terme...

N'oubliez pas, une fois que vous êtes inscrit à Enliven et que vous commencez à prendre ENBREL, vous pouvez nous appeler à tout moment.

1.877.9ENBREL (1.877.936.2735)
ou visitez enbrel.ca



Assurez-vous d'être suivi par votre médecin

Lorsque vous prenez ENBREL^{MD}, consultez votre médecin si vous :



présentez une infection,
p. ex. pneumonie, grippe
ou plaie ouverte



devez subir une chirurgie,
p. ex. chirurgie dentaire
ou arthroplastie de
la hanche



tombez enceinte
ou avez l'intention
d'allaiter



prévoyez voyager
dans une région où le risque de contracter la tuberculose
ou certains types d'infections fongiques est plus élevé



**devez recevoir
un vaccin**

Renseignements importants sur le produit

ENBREL est un médicament destiné au traitement des personnes qui souffrent d'une forme modérée ou grave de polyarthrite rhumatoïde, d'arthrite juvénile idiopathique ou d'un type de maladie appelée « rhumatisme psoriasique ». ENBREL est également destiné aux adultes atteints d'un type d'arthrite appelée « spondylarthrite ankylosante » et aux adultes atteints d'une forme modérée ou grave de psoriasis.

Tous les médicaments entraînent des effets secondaires. Ceux-ci peuvent être graves lorsque les médicaments affaiblissent le système immunitaire, comme le fait ENBREL.

Les infections graves et le cancer sont au nombre des effets secondaires graves possibles. Des cas d'infections graves, comme la tuberculose ou des infections d'origine bactérienne, virale ou fongique, se propageant dans tout l'organisme ont été signalés chez des patients traités par ENBREL ou par d'autres antagonistes du TNF, et certains n'y ont pas survécu. Dans de très rares cas, une réactivation du virus de l'hépatite B a été observée chez des patients ayant déjà contracté ce virus. Si vous avez tendance à contracter des infections facilement ou croyez être atteint d'une infection pendant votre traitement par ENBREL, signalez-le immédiatement à votre médecin. On a observé des cas, parfois d'issue fatale, de cancers inhabituels chez les enfants et les adolescents qui avaient amorcé un traitement par un antagoniste du TNF, y compris ENBREL, à un âge inférieur à 18 ans.

Lors des études où on a comparé ENBREL à un placebo (produit inactif), les effets secondaires le plus souvent observés chez les patients traités par ENBREL ont été les suivants :

- des réactions au point d'injection. Ces réactions étaient généralement légères et ont pris la forme d'une rougeur, d'une enflure, de démangeaisons ou de bleus. Elles disparaissent habituellement dans les 3 à 5 jours. Si l'endroit où le médicament a été injecté est douloureux, rouge ou enflé et si ces symptômes ne disparaissent pas ou s'aggravent, consultez votre médecin;
- des infections des voies respiratoires supérieures (sinusite);
- des maux de tête.

Avant de commencer à prendre ENBREL, vous devez dire à votre médecin si vous présentez ou avez déjà présenté l'une des affections suivantes, ou si l'une des situations suivantes s'applique à votre cas :

- Vous avez une infection, laquelle pourrait augmenter le risque d'effets indésirables graves liés à ENBREL.
- Vous présentez des symptômes d'infection tels que : fièvre, sueurs ou frissons, toux ou symptômes semblables à ceux de la grippe, essoufflement, sang dans vos sécrétions, perte de poids, douleurs musculaires, zones rouges, chaudes ou douloureuses sur votre peau, plaies sur votre corps, diarrhée ou douleurs à l'estomac, sensation de brûlure lorsque vous urinez ou besoin d'uriner plus souvent que d'habitude et grande fatigue.
- Vous avez des antécédents d'infection récidivante ou d'une autre affection, comme le diabète, qui pourrait faire augmenter le risque que vous contractiez une infection.

- Vous avez la tuberculose (TB), ou avez été en contact étroit avec une personne atteinte ou ayant déjà été atteinte de cette maladie. On devra vérifier si vous êtes atteint de la TB. Votre médecin doit vous faire subir un test de dépistage de la TB avant la mise en route du traitement par ENBREL.
- Vous êtes né, vous vivez ou vous avez voyagé dans un pays où il y a un risque de contracter la tuberculose. Consultez votre médecin si vous avez des inquiétudes à ce sujet.
- Vous résidez ou avez résidé ou voyagé dans une région où le risque de contracter certains types d'infections fongiques (histoplasmosse, coccidioïdomycose, blastomycose) est plus élevé. Ces infections pourraient survenir ou s'aggraver avec la prise d'ENBREL. Si vous ne savez pas si vous avez résidé dans une région où de telles infections sont courantes, demandez à votre médecin.
- Vous ressentez un engourdissement ou des fourmillements persistants et une faiblesse musculaire ou présentez une maladie comme la sclérose en plaques, le syndrome de Guillain et Barré ou des symptômes évocateurs de ce syndrome qui cause une inflammation du système nerveux, soit dans le cerveau et la colonne vertébrale ou les nerfs qui se rendent dans les mains et les pieds.
- Vous avez fait l'objet d'un diagnostic récent d'insuffisance cardiaque congestive ou suivez un traitement pour cette affection.
- Vous allez subir une intervention chirurgicale majeure.
- Vous allez recevoir un vaccin pour quelque raison que ce soit. La vaccination doit être mise à jour avant d'entreprendre un traitement par ENBREL. Les patients recevant ENBREL ne doivent pas se faire administrer de vaccins vivants.
- Vous avez pris un médicament appelé Kineret^{MD} (anakinra) ou Orenzia^{MD} (abatacept) ou du cyclophosphamide.
- Vous avez été en contact avec une personne atteinte du virus zona-varicelle (varicelle, zona).

Sachez quels médicaments vous prenez. Conservez une liste de vos médicaments et montrez-la à votre médecin ou à votre pharmacien chaque fois que vous vous en faites prescrire un nouveau.

Votre médecin doit vous suivre étroitement en vue d'évaluer les signes et symptômes de la TB durant le traitement par ENBREL, même si vous avez obtenu un résultat négatif à l'épreuve de dépistage de la tuberculose. Si vous présentez un symptôme de TB (toux sèche persistante, perte de poids, fièvre, sueurs nocturnes), appelez votre médecin.

Pour obtenir des renseignements complets, veuillez consulter la section « Renseignements pour les consommateurs » de la monographie d'ENBREL ou la notice de conditionnement du produit.

Kineret^{MD} et Orenzia^{MD} sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. ENBREL^{MD} et Enliven^{MD} sont des marques déposées d'ImmuneX Corporation, et SureClick^{MD} est une marque déposée d'Amgen Inc., toutes utilisées avec autorisation. © 2011 Pfizer Canada inc. et Amgen Canada. Tous droits réservés.

Référence : Monographie d'ENBREL (étanercept), Amgen Canada Inc. et Pfizer Canada inc., 26 octobre 2010.



Pfizer Canada inc.
Kirkland (Québec)



AMGEN Canada Inc.
Mississauga, Canada



CCPP
Membre
R&D



VOTRE PROGRAMME DE SOUTIEN ENBREL

ENB1355-AMG-F-11 CA011ENB01F